

CONCOURS PHOTO CALENDRIERS 2019

RÈGLEMENT DU CONCOURS.

1. Ce concours est organisé par Intradel, dont le siège social est à 4040 Herstal, Pré Wigi 20. Il se déroule uniquement sur le territoire belge, via notre page Facebook et notre site internet. Ce règlement reprend les conditions du concours en ligne. Par sa seule participation au concours, le participant accepte sans réserve ni restriction toutes les présentes dispositions.
2. La participation à ce concours est gratuite et ouverte à toutes les personnes (pros et amateurs) résidant en Belgique. Toute personne disposant d'un compte Facebook valable peut participer à ce concours, à l'exception du personnel des Organismes (ou de l'une de leurs filiales), ainsi que des membres de leur famille habitant sous le même toit.
3. La participation se fera via notre page web (www.intradel.be). Un Jury interne, composé de membre du personnel et de Mme Anne-Françoise Lesuisse – directrice artistique de la Biennale de l'Image Possible (ou l'un de ses collègues), départagera et choisira les 12 photos pour illustrer les mois.
4. Le concours prendra fin le 15 mai 2018, nous n'accepterons donc pas les photos envoyées après cette date.
5. Les choix des illustrations par mois seront divulgués en mai 2018.
6. A la clé de ce concours : voir sa photo imprimée sur près de 400.000 exemplaires du calendrier ainsi que de nombreux cadeaux de nos partenaires.
7. Les photos doivent être prises par les participants eux-mêmes, et ne doivent pas spécialement être prise cette année. Elles peuvent être en couleurs ou en noir et blanc mais doivent être au format PAYSAGE. Leurs résolutions doivent être d'au moins 300 dpi. Les Organismes se gardent le droit de modifier et recadrer les photos selon les besoins de mise en page.

8. Respect des thèmes des photos :
 1. L'eau
 2. Le jardin
 3. Le compost
 4. Le verre
 5. La récupération / le réemploi
 6. Le recyclage
 7. Le gaspillage alimentaire
 8. La nature
 9. Le vélo
 10. Les PMC (Plastiques, Métaux, Cartons à boisson)
 11. Les papiers cartons
 12. Zéro déchet

9. Les Organisateurs se réservent le droit de supprimer les photos de certains participants, sans préavis. Les photos ne répondant pas aux règles en vigueur seront supprimées et la participation jugée comme nulle. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler une participation si les conditions prévues par ce règlement ne sont pas respectées (scène d'une situation d'abus d'alcool, etc.

10. Les Organisateurs déclinent toute responsabilité envers les participants en cas de tentative infructueuse pour participer au concours (par exemple : en raison d'un problème technique, d'un retard dans l'envoi, de perte ou de détérioration des données après ou avant envoi).

11. Ils déclinent aussi toute responsabilité quant aux accidents ou dommages occasionnés, quelle qu'en soit la nature, résultant de l'attribution ou de l'utilisation du prix ou de la participation au présent concours.

12. Les Organisateurs ne peuvent être tenus responsables des éventuels frais découlant de ce concours. Cela implique que ces éventuels frais ne seront pas remboursés.

13. Les Organisateurs se réservent le droit de modifier, d'ajouter ou de supprimer des dispositions de ce règlement. Dans ce cas, ils en informeront les participants via la page Facebook et le site d'Intradel.

14. Le participant garantit avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en ce qui concerne le droit à l'image des personnes photographiées et les droits d'auteurs, droits voisins, droit des marques et des dessins et modèles pour les objets et œuvres représentées et garantit Intradel contre tout recours à ce sujet.

15. VIE PRIVÉE.

1. Préambule

En participant au concours, vous avez accepté le présent règlement et la présente politique de vie privée. Les données recueillies auprès des utilisateurs au moment de leur inscription sont traitées conformément à la loi belge sur la protection des données personnelles du 8 décembre 1992 ainsi que le Règlement UE 2016/679 à partir de son application au 25 mai 2018 (RGPD). Ce document précise quelles sont les données que nous recueillons et la manière dont nous les utilisons. Le présent document ne concerne que l'utilisation et la communication des données collectées par Intradel lors de votre participation au concours. Le participant qui veut que ses données soient supprimées/retire son consentement pendant le déroulement du concours accepte automatiquement que sa participation au concours soit résiliée car, à défaut d'inscription, il ne peut pas être repris dans la liste des participants

2. Vie privée et collecte de données

Afin d'organiser le concours, il nous est indispensable de récolter un certain nombre de données personnelles (nom, prénom, contact et commune), et ce en conformité avec les conditions générales et la politique de vie privée de Facebook que vous avez acceptées par ailleurs.

3. Données personnelles : modification et accès

Vous pouvez nous demander, en envoyant un courrier postal au responsable de traitement (Mr JOINE Luc – intradel@intradel.be). Nous vous demanderons une preuve de votre identité (copie de carte d'identité ou de passeport) afin d'être certain de respecter vos données personnelles et de ne pas les envoyer à un tiers. Les informations que nous détenons sur vous, vous seront envoyés sans frais. Vous avez la possibilité de contester les données que nous détenons sur vous et de les faire effacer, rectifier, modifier ou compléter.

4. Finalités

Nous collectons vos données personnelles si vous nous les fournissez volontairement. Les données que nous collectons lorsque vous vous inscrivez au concours sont uniquement celles qui sont nécessaires au traitement de vos données correspondant à la finalité pour laquelle vous nous les avez confiées et en conformité avec les conditions de respect de la vie privée de Facebook.

Les finalités pour lesquelles nous collectons vos données sont les suivantes:

- Gestion du fichier des participants au concours ;
- Gestion des éventuelles réclamations ;

Si nous souhaitons utiliser vos données personnelles pour une finalité nouvelle, nous vous demanderons votre consentement préalablement à cette nouvelle utilisation.

La présente politique de vie privée ne peut pas restreindre les droits qu'Intradel pourrait détenir à l'égard de toute personne physique en vertu de contrats ou d'une autre législation.

5. Transfert et diffusion

Intradel peut être contraint de transmettre certaines données à caractère personnel à des autorités judiciaires ou à des tiers en vertu d'une obligation légale.

6. Durée de conservation des données

Les données collectées sont conservées pour la durée du concours et sa bonne réalisation. Vos données seront détruites par nos soins à la fin du concours.

7. Confidentialité et sécurité

Notre organisme obéit à une politique, à des règles et à des mesures de sécurité visant à protéger les données personnelles.

L'accès à vos données est limité à nos employés qui ont besoin de les connaître et qui observent de stricts standards de confidentialité dans le traitement de vos données.

Pour garantir la sécurité et la confidentialité de vos données collectées, nous avons mis en place les plus hauts standards de sécurité et nous ne travaillons qu'avec des sous-traitants qui y sont également soumis.

INTRADEL dispose d'un délégué à la protection des données chargé de mettre en oeuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'intercommunale : Jacques ERNOUX (DPO@intradel.be).

Le participant garantit avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en ce qui concerne le droit à l'image des personnes photographiées et les droits d'auteurs, droits voisins, droit des marques et des dessins et modèles pour les objets et œuvres représentées et garantit Intradel contre tout recours à ce sujet.

Le présent concours ne donnera lieu à aucun entretien téléphonique ni à aucune communication écrite, autres que nécessaires à la sélection des photos et à l'exposition photos réalisée après.

Le règlement répond aux dispositions du droit belge. Les tribunaux de Liège sont les seuls compétents en cas de litige.